

Jeudi 19 mai 2016
Journées organisées par le
Pôle halieutique AGRO CAMPUS OUEST

AGRO
CAMPUS

OUEST



L'obligation de débarquement, promesses ou menaces ? Une analyse de l'AFH

Didier GASCUEL, Association Française d'Halieutique (AFH)



Introduction

- L'Association Française d'Halieutique (AFH) : une association de scientifiques qui contribue au débat public
- L'obligation de débarquement n'est pas une demande des scientifiques
- Une note d'analyse de l'AFH « Obligation de débarquement : évitons l'échec »



Réduire les rejets : une absolue nécessité

- Une attente de la société basée sur des considérations éthiques ?

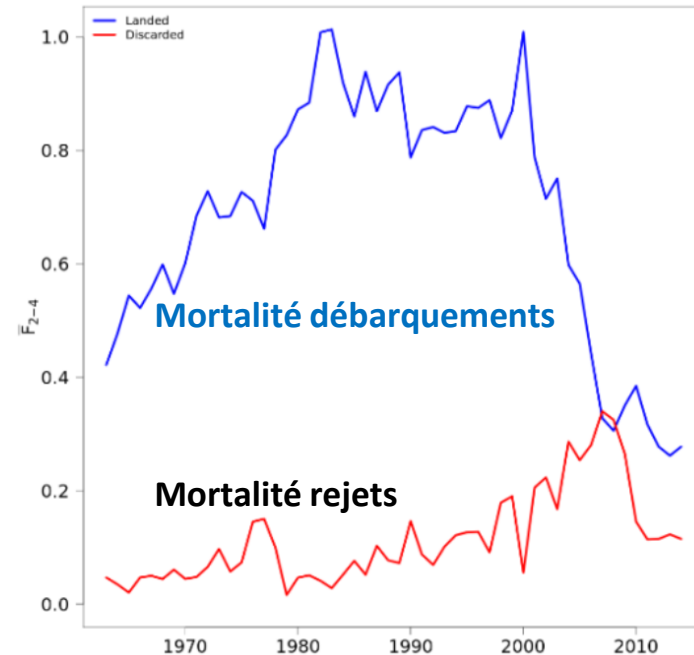
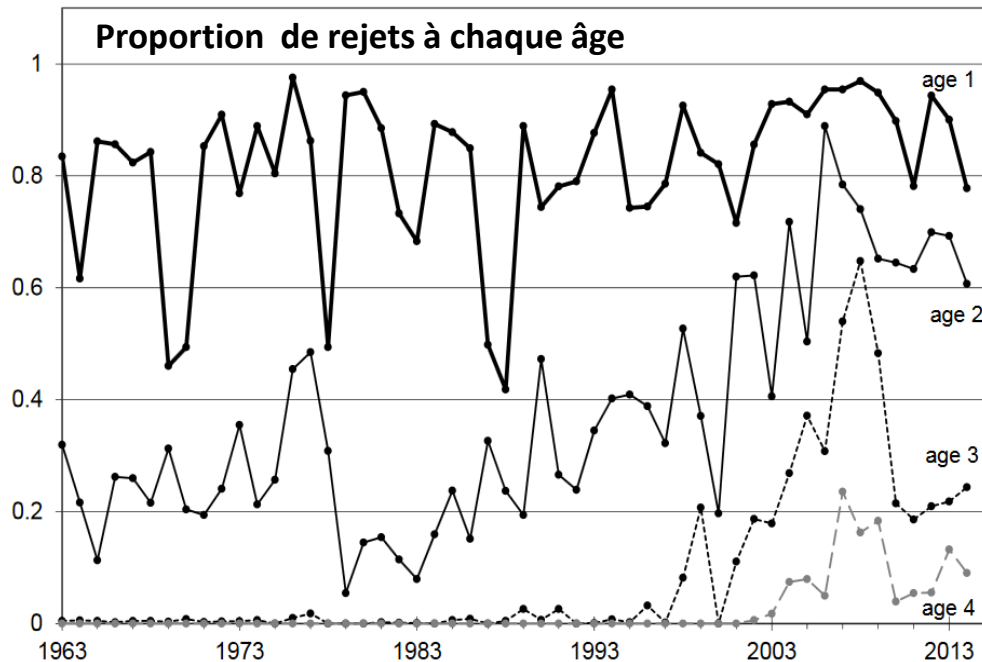
Réduire les rejets : une absolue nécessité

- Une attente de la société basée sur des considérations éthiques ?

Une volonté de mieux gérer la ressource :

- Rendre la gestion par les TAC et quotas plus efficace : des TAD au TAC

Exemple Morue mer du Nord (CIEM 2015)



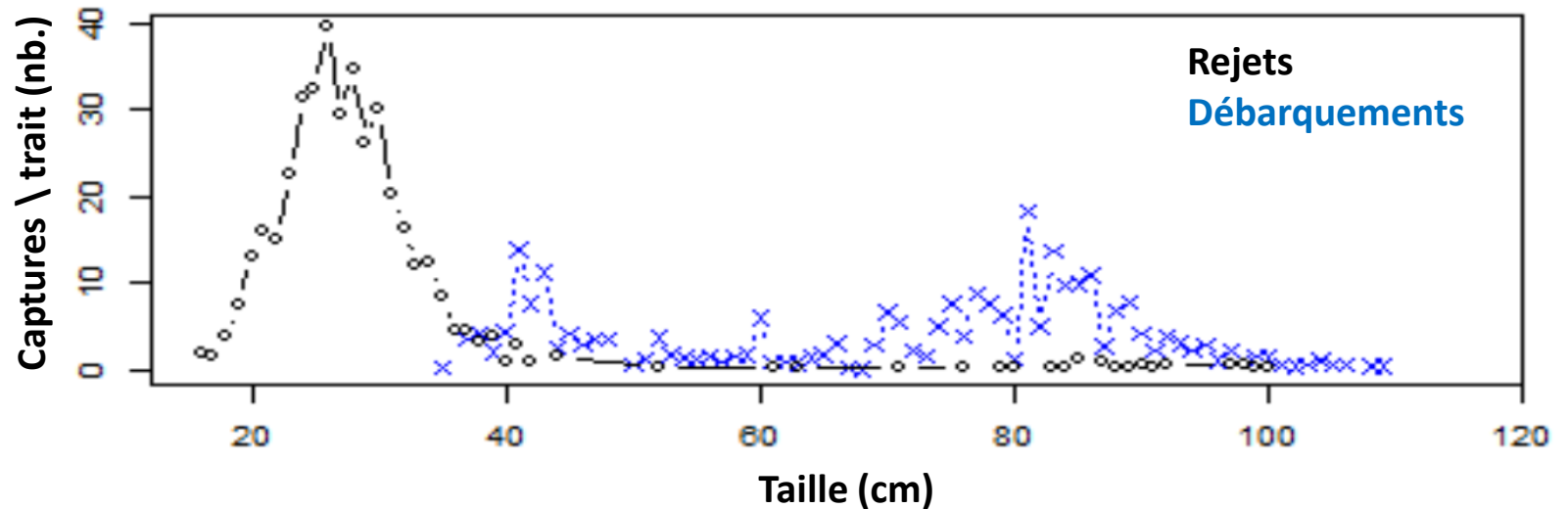
Réduire les rejets : une absolue nécessité

- Une attente de la société basée sur des considérations éthiques ?

Une volonté de mieux gérer la ressource :

- Rendre la gestion par les TAC et quotas plus efficace : des TAD au TAC

Exemple Morue de mer Celtique (CIEM 2015) : débarquements et rejets des chaluts



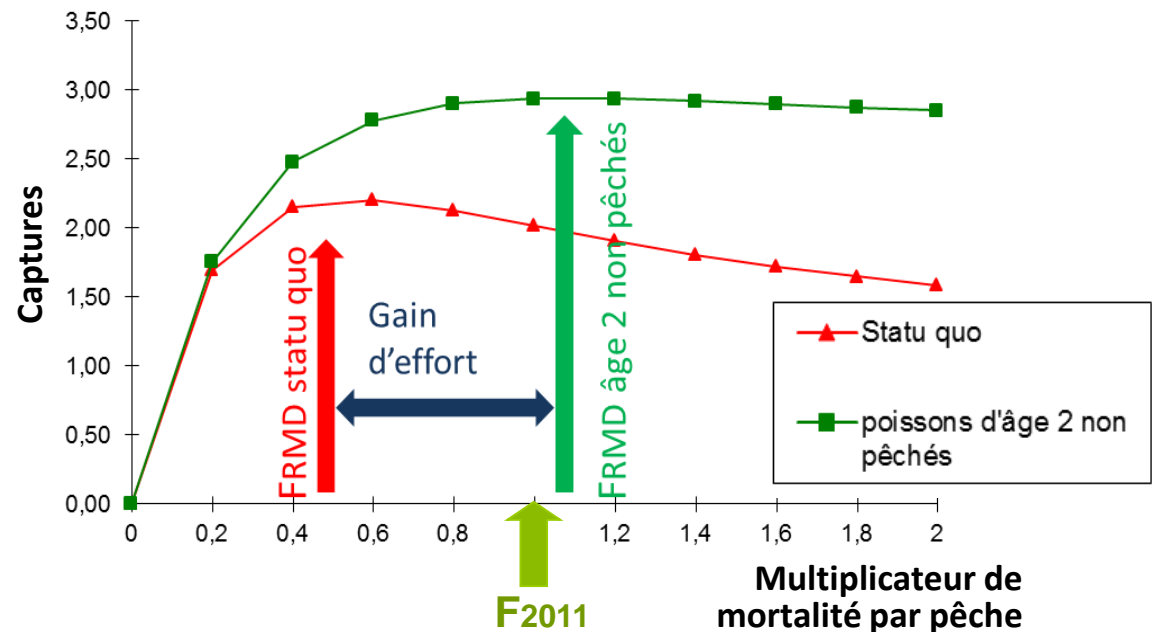
Réduire les rejets : une absolue nécessité

- Une attente de la société basée sur des considérations éthiques ?

Une volonté de mieux gérer la ressource :

- Rendre la gestion par les TAC et quotas plus efficace : des TAD au TAC
- Limiter les captures sous-taille, améliorer la sélectivité

Exemple Morue
de mer Celtique
(AO-CET, 2012)



Réduire les rejets : *Yes, we can*

- Amélioration de la sélectivité des engins de pêche : « trier sur le fond plutôt que sur le pont »
- Stratégies spatio-temporelles d'évitement, et amélioration des pratiques de pêche

Minimiser oui, mais le zéro sous-taille n'est pas un objectif réaliste



O.D. : attention danger, l'échec menace

- A court terme, des difficultés économiques réelles pour certaines flottilles
 - Des coûts et du travail additionnels
 - La multiplication des situations d'espèces limitantes (*choke species*) dans les pêcheries multi-spécifiques

Un rejet assez large d'une obligation dont les objectifs ne sont pas compris

- Un risque de contournement ou de non application de l'O.D.
 - Exemptions maximales ... ou captures non-désirées minimales ?
 - De *minimis*, échanges de quotas ... une incontrôlable complexité ?

Ce qui n'est ni compris, ni accepté, ni contrôlé, ni peut-être même «contrôlable», a peu de chance de fonctionner



O.D. : attention danger, l'échec menace

- Le risque d'une gestion des pêches moins efficiente
 - Une augmentation des rejets illégaux, non enregistrés ?
 - Des possibilités aberrantes d'échange de quotas entre espèces

Des avis scientifiques plus incertains, et un système des quotas affaibli ?

Un risque de remise en cause les objectifs de la PCP pour une gestion durable des ressources et des pêcheries

Il n'est pas trop tard pour réagir

➤ Quelques propositions de court terme

- Animer un travail de pédagogie. La réforme ne réussira pas contre les acteurs
- Captures sous-taille : faire de la sélectivité une priorité, mobiliser les fonds du Feamp, favoriser l'innovation et l'évolution des métiers
- Accompagner financièrement la phase de transition et les nécessaires adaptations, en mer et à terre
- Développer les mécanismes incitatifs aux comportements vertueux (y compris avec octroi de possibilités de pêche spécifiques, ou dans la répartition des coûts)
- Distribuer les *uplifts* (voire une partie des quotas) prioritairement aux pêcheries concernées par les espèces limitantes.

Il n'est pas trop tard pour réagir

- Ne pas utiliser les possibilités de report des quotas d'une espèce sur une autre. C'est un cadeau empoisonné
- Mettre en place un système de contrôle efficace, garant de l'équité entre acteurs
- Maintenir et renforcer le système de l'observation scientifique à bord, en toute indépendance du contrôle réglementaire
- Développer la recherche pour accompagner le changement



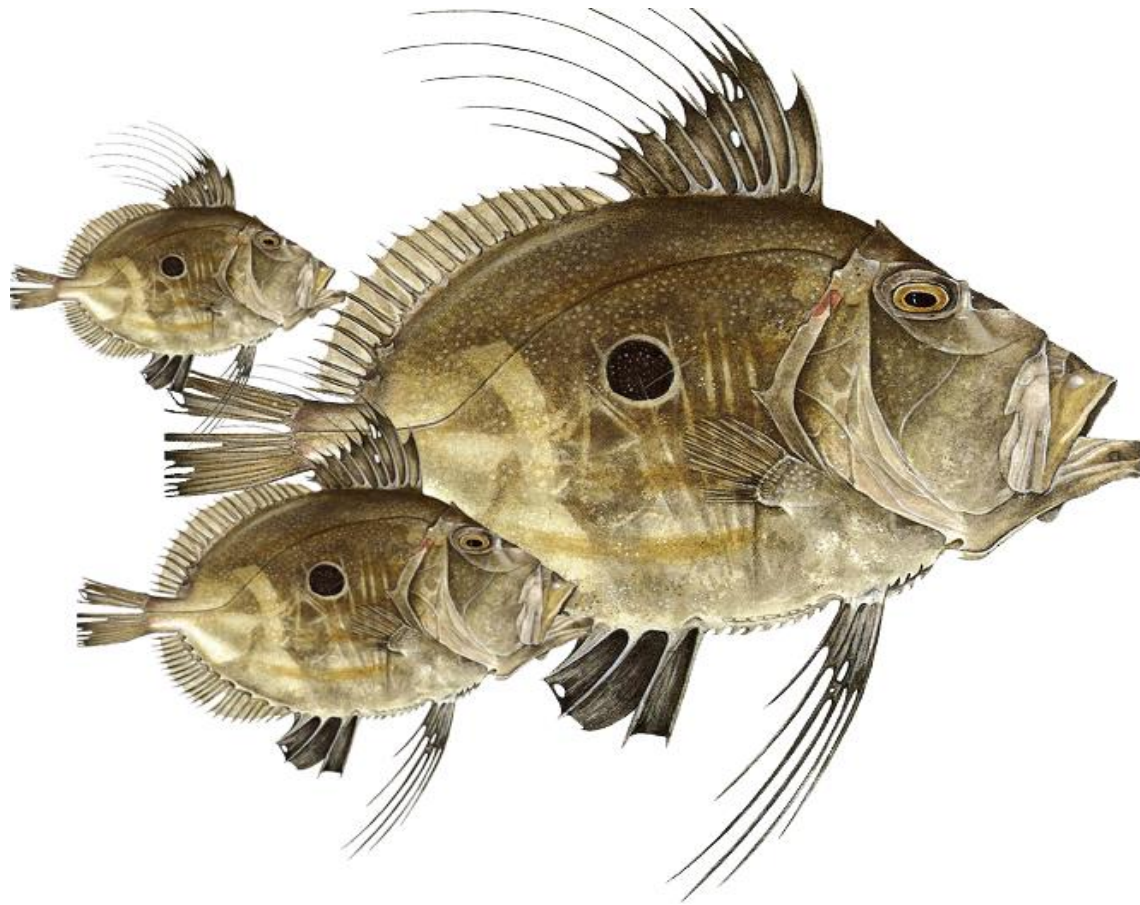
Il n'est pas trop tard pour réagir

- Esquisse d'un autre système ... pour nourrir la réflexion
 - Autoriser et vendre les dépassements de quotas...
 - ... avec une incitation forte à les minimiser : une partie de la vente devrait bénéficier à la collectivité (avec un barème progressif ?)
 - Vendre les captures sous-taille y compris pour l'alimentation humaine ???
 - Définir des plans pluriannuels chiffrés de réduction des captures non désirées ou des dépassements de quotas
 - Supprimer les exemptions, dérogations, échanges de quotas... devenus de facto inutiles (sauf taux de survie élevés)
 - Prendre en compte un taux de dépassements dans le calcul des TAC

Un système souple, défini en concertation avec les acteurs, et basé sur des mesures incitatives encourageant les évolutions vertueuses



MERCI POUR VOTRE ATTENTION



**Une analyse de l'AFH disponible sur :
<http://association-francaise-halieuatique.fr/>**

